

RÉDIGER UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ - GÉRER À UNE ÉVENTUELLE PANDÉMIE

OBJECTIF

Aider l'entreprise à se préparer à une pandémie et à établir un PCA. Savoir informer les salariés des mesures d'hygiène. Savoir définir une procédure de nettoyage adaptée. En fin de formation, le stagiaire est capable de rédiger le PCA de son entreprise.

THÈMES ABORDÉS

- I. Notions Générales**
 - Les virus et le virus H1/N1 – sa reproduction
 - Les vecteurs de transmission
 - La contagion
- II. Pandémie**
 - Le Plan National de Prévention
 - les niveaux d'alerte
 - les cellules de crise
 - les sites d'information
 - Les recommandations aux entreprises
- III. Le Plan de Continuité d'Activité**
 - Le lien avec le document unique
 - Sa composition
 - Comment le renseigner ?
- IV. La procédure de nettoyage adaptée**
 - La protection du personnel (EPI Spécifiques – Masques FFP2)
 - Les déchets
- V. Les règles d'hygiène comportementale**
 - Convivialité
 - Toux -éternuements
 - Lavage des mains
- VI. La communication**
 - Communication avec les salariés
 - Communication avec les clients
 - Mise au point de PCA au regard de chaque site

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise – Commercial – Encadrement - Maîtrise

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de formation.
Vidéo projecteur.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Théorie : Exposés.
Pratique : Mise en situation réelle : gestion des EPI et lavage des mains.

ÉVALUATION

A l'issue de la session, une évaluation de la formation est réalisée.

Une attestation nominative est fournie sur demande.

DURÉE

1 journée

PARTICIPANTS

Dans l'objectif de réaliser une formation interactive, un nombre de 8 participants maximum doit être observé.